

Community College in France – Bootcamps 2024

Appel à propositions

Table des matières

| | |
|--|---|
| Calendrier de l'appel à propositions | 1 |
| Introduction et objectifs | 1 |
| Community Colleges | 2 |
| Institutions éligibles | 3 |
| Projets éligibles | 3 |
| Critères de sélection | 4 |
| Budget | 5 |
| Mise en œuvre et suivi du projet..... | 6 |
| Modalités de candidature..... | 7 |

Calendrier de l'appel à propositions

- Ouverture de l'appel à propositions: 17 mai
- Session d'information et questions réponses: 7 juin à 18h (heure de Paris)
- Clôture de l'appel à propositions: 26 juin
- Sélection des projets: début juillet

Introduction et objectifs

Le Service culturel de l'Ambassade de France aux Etats-Unis lance un appel à propositions pour l'organisation d'écoles d'été professionnalisantes nommées Bootcamps. Ces Bootcamps offrent une expérience immersive en France aux étudiants de *community colleges*. Cette initiative s'inscrit dans le programme [Community College in France](#), qui poursuit les objectifs suivants :

- Diversifier les populations d'étudiants qui effectuent un séjour de mobilité en France ;
- Augmenter la mobilité des étudiants de *community colleges* vers la France ;
- Développer la coopération entre les établissements français d'enseignement supérieur et les *community colleges* ;
- Renforcer la visibilité des établissements français aux Etats-Unis et accroître leur ouverture à l'international ;
- Appuyer le développement d'une offre de programmes courts en France et favoriser la création de nouveaux modèles de mobilité étudiante.

Community Colleges

Les *community colleges* sont des établissements généralement publics qui offrent des formations de niveau bac+2 à faible coût, tant dans les matières générales que dans les matières techniques. Comparables aux IUT en France, les *community colleges* ont un rôle majeur dans la formation tout au long de la vie aux Etats-Unis. Ils bénéficient d'atouts importants visant à l'intégration professionnelle de leurs étudiants et coopèrent étroitement avec le secteur économique local de leur région.

Les *community colleges* sont des acteurs clés de l'enseignement supérieur américain : 1/3 des étudiants au niveau *undergraduate* sont inscrits dans un *community college*. Les étudiants de *community colleges* suivent pour la plupart des formations généralistes et ouvertes. Ils ont des profils très variés et 40% d'entre eux poursuivent leurs études à l'université dans des formations de 4 ans (bachelor).

Ils constituent néanmoins une population sous-représentée dans les programmes de mobilité internationale (moins de 2%). Les étudiants de *community colleges* ont généralement moins d'opportunités de partir étudier à l'étranger car leur formation courte ne leur permet pas de participer aux programmes habituels de *study abroad* sur plusieurs mois. Néanmoins, nombre de *community colleges* investissent aujourd'hui dans leur internationalisation et représentent ainsi un levier de recrutement et de collaboration important pour les établissements français.

Afin de répondre aux besoins particuliers de cette population étudiante et de promouvoir l'enseignement supérieur français aux Etats-Unis, l'Ambassade de France soutient depuis 2017 l'organisation de Bootcamps, correspondant à des écoles d'été professionnalisantes. Les principales caractéristiques de ces Bootcamps sont : un accueil de qualité ; un accompagnement de proximité ; une problématique d'actualité ; un programme liant formation académique, des visites de terrain et des découvertes culturelles.

Le programme suscite un grand intérêt auprès de nos partenaires américains (voir le [communiqué de presse](#) pour l'édition 2023). En 2023, ce sont près de 70 étudiants et professeurs ou administrateurs de *community colleges* qui bénéficient du programme. L'Ambassade de France aux Etats-Unis souhaite donc proposer de nouveaux Bootcamps en 2024.

Institutions éligibles

Cet appel à propositions s'adresse à l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur français : universités, écoles, instituts, etc.

Est également éligible tout autre organisme public ou privé en France œuvrant dans le domaine de l'éducation internationale tels que les conseils régionaux, les départements, les associations, etc.

Exemple : un programme a été mis en place entre les villes de Los Angeles et de Paris dans le cadre de l'organisation des Jeux Olympiques 2024, en coopération avec le Los Angeles Community College District.

Pour les organismes qui ne sont pas des établissements d'enseignement supérieur, le programme proposé doit prévoir des temps académiques en impliquant des acteurs de l'enseignement supérieur français. Le programme ayant pour objectif d'initier de futures collaborations bilatérales entre établissements d'enseignement supérieur français et *community colleges*.

Les institutions ayant déjà bénéficié d'un financement de la part de l'Ambassade de France aux Etats-Unis dans le cadre du programme Community College in France ne sont pas éligibles.

Projets éligibles

Le projet peut correspondre à la création d'une nouvelle école d'été destinée aux étudiants de *community colleges* ou offrir à au moins 5 étudiants de *community colleges* la possibilité d'intégrer une école d'été existante dans le cadre d'un partenariat privilégié.

Les caractéristiques générales des Bootcamps :

- Avoir une durée de 14 jours minimum ;
- Inclure une mobilité physique vers la France ;
- Se tenir entre début juin et fin août ;
- Se dérouler entièrement en anglais ;
- Proposer un apprentissage en petit groupe et une pédagogie active et de projet ;
- Proposer des visites et activités culturelles liées et adaptées à la thématique du Bootcamp (y compris les week-end) ;
- Délivrer un certificat de participation décrivant et facilitant la reconnaissance des acquis ;
- Permettre la venue d'un ou plusieurs représentants de *community colleges*. Il s'agit de membres des équipes pédagogiques ou des spécialistes des relations internationales. Ils seront choisis en fonction de leur intérêt pour le développement de coopérations avec des institutions françaises.
- Favoriser le dialogue interculturel et la mise en relation entre les acteurs (le bootcamp doit pouvoir servir de premier contact avec les représentants des *community colleges* participants afin d'échanger sur des perspectives de collaborations) et, dans une moindre mesure, avec les étudiants français.

Le contenu académique des Bootcamps :

Comme l'an dernier, les programmes aborderont la thématique du développement durable, dans toutes ses composantes. Les projets pourront par exemple traiter le développement durable à travers ses aspects économiques et sociaux (économie sociale et solidaire, responsabilité sociale des entreprises, égalité des chances) ou bien s'appuyer davantage sur la science et la technologie. Les établissements candidats sont incités à interpréter librement la notion de développement durable selon leurs spécificités.

Les programmes interdisciplinaires, mêlant sciences humaines et sociales et disciplines scientifiques, sont fortement encouragés.

Le contenu doit convenir à des participants qui n'ont pas de connaissances préalables du sujet et doit être ancré dans le contexte institutionnel ou géographique de l'organisation d'accueil. Le programme proposé doit démontrer un équilibre entre séquences pédagogiques, visites de terrain et activités culturelles, adaptées à la thématique retenue.

Voici les programmes proposés par les quatre établissements organisant les Bootcamp à l'été 2023:

- [Sustainable Campuses \(Université de Lorraine\)](#)
- [Nature : Tamed and Wild \(Université Lyon 3\)](#)
- [Sustainable Business \(Rennes School of Business\)](#)
- [Sustainable Management of Marine Ecosystem \(Aix-Marseille Université\)](#)

Critères de sélection

L'Ambassade de France effectuera en premier lieu une vérification d'éligibilité pour s'assurer que les propositions sont complètes et répondent aux critères énoncés ci-dessus. Par la suite, un comité de sélection, dans lequel siègera un représentant de *community college*, évaluera et classera les propositions en fonction de ces mêmes critères.

Le processus de sélection tiendra compte de la **diversité géographique des projets et des types d'établissements**.

Le jury prendra également en compte la **pertinence de la proposition** par rapport :

- Aux objectifs du programme Community College in France ;
- Aux besoins spécifiques des étudiants de *community colleges* ;
- Aux critères du projet définis ci-dessus.

Les **propositions retenues transformeront les étudiants** de *community colleges* en :

- Les exposant aux connaissances et méthodes d'enseignement français ;
- Développant leurs compétences transversales (communication, compétences interculturelles, autonomisation) ;
- Facilitant leur développement personnel comme la capacité à s'adapter à de nouvelles situations et la confiance soi ;

- Renforçant leur motivation à participer à de futures activités de formation à l'étranger (mobilité étudiante de long terme, parcours diplômants).

Enfin, la **proposition devra permettre** :

- De produire des acquis d'apprentissage de haute qualité pour les participants ;
- D'assurer un accompagnement de proximité pour les participants ;
- De renforcer l'internationalisation des organisations participantes ;
- De favoriser le dialogue interculturel entre les étudiants et membres du personnel des *community colleges* et les acteurs français (enseignants, étudiants, experts, entreprises, etc.).

Budget

Les frais de participation au programme sont versés directement à l'Ambassade de France par les étudiants ou par les *community colleges* partenaires. L'Ambassade de France s'engage à verser aux organisateurs 2400\$ par étudiant, et 1000\$ par membre de l'équipe pédagogique.

Le coût par étudiant participant ne doit pas dépasser 2400\$, hors transport aérien. Ce montant maximum par participant doit intégrer les éléments suivants :

- Accueil et dépose des participants à l'aéroport ;
- Hébergement pour toute la durée du programme ;
- 3 repas par jour ;
- Visites et sorties culturelles ;
- Déplacements (e.g. transports en commun) ;
- Frais pédagogique.

Il existe deux tarifs différents pour les étudiants de *community colleges* :

- Un tarif "boursier" : l'Ambassade octroie une subvention de 1400\$ par étudiant boursier. Restent à payer pour l'étudiant 1000\$ de frais de participation et le voyage aller-retour vers le lieu du programme.
- Un plein tarif : les étudiants ne reçoivent pas de bourse et payent donc 2400\$ de frais de participation et le voyage aller-retour vers le lieu du programme.

Au moment de la présélection, l'Ambassade de France accorde des bourses aux étudiants de *community colleges* sur la base du besoin financier et du mérite.

Le coût par représentant de *community colleges* ne doit pas excéder 1000\$€. Ce coût sera pris en charge par les *community colleges*. S'agissant d'enseignants et membres des équipes des relations internationales, ce montant couvre les mêmes éléments que pour les étudiants hors les frais pédagogique.

Pour calculer le budget global, les organisateurs multiplieront le nombre maximum de participants (étudiants + représentants) par le coût associé. **Le budget maximal ne peut pas dépasser 45 200\$**,

soit 18 étudiants et 2 accompagnateurs. Par la suite, il vous sera également demandé de fixer un nombre minimum de participants nécessaire pour garantir la viabilité financière du projet.

Un co-financement des activités par les entreprises valorisées dans le cadre du programme ou de tout autre organisme sera fortement apprécié.

En cas de sélection, l'institution sera amenée à signer une convention de subvention avec l'Ambassade de France aux Etats-Unis et la [FACE Foundation](#) afin de recevoir le financement lui permettant d'organiser le Bootcamp.

Mise en œuvre et suivi du projet

L'Ambassade de France assure un accompagnement des institutions organisatrices dans l'élaboration des programmes et prend en charge :

- La diffusion de l'appel à candidatures auprès des partenaires américains ;
- La communication et la promotion des programmes ;
- La présélection des étudiants et des représentants de *community colleges* ;
- Le paiement des bourses pour les étudiants sélectionnés à hauteur de 1400\$ par étudiant ;
- Le suivi des démarches administratives nécessaires à la venue des étudiants, en lien avec les établissements d'accueil.

Dès l'annonce des résultats, les organisateurs du Bootcamp :

- Assurent la communication avec les participants, notamment par la création d'une brochure de présentation du programme et d'un guide d'arrivée, la tenue d'une séance d'information virtuelle, ainsi que toute autre forme de communication adaptée aux participants ;
- Auront la charge de la logistique du programme sur toute la durée du séjour et de l'accueil sur le lieu du programme jusqu'au départ des participants ;
- S'engagent à proposer un programme d'étude et d'activités de qualité ;
- Contribuent à évaluer l'impact de leur programme auprès des participants pour déterminer les compétences acquises et les encourager à partager leur expérience.

L'Ambassade s'engage à participer à la dissémination des résultats du Bootcamp afin d'inciter de nouveaux étudiants à candidater pour les prochains cycles, d'améliorer l'image de l'institution hôte et de favoriser le développement de nouveaux partenariats.

Calendrier de mise en œuvre:

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Semaine du 18 septembre: envoi des programmes prévisionnels à l'Ambassade- Semaine du 9 octobre: lancement de la communication sur les programmes- Semaine du 13 novembre: ouverture de l'appel à candidatures pour les participants- 23 janvier 2024: clôture de l'appel à candidatures- Dernière semaine de février: annonce des résultats- 12 avril: date limite de paiement et d'annulation pour les participants |
|--|

Collaborative Partnership

Ce processus a pour objectif de renforcer les liens entre les *community colleges* et les établissements français et d'accroître la pertinence des activités proposées dans le cadre du Bootcamp, grâce au soutien d'un partenaire aux Etats-Unis.

Il s'agit de sélectionner parmi nos proches partenaires aux Etats-Unis un *community college* qui accompagnera le partenaire français dans les premières étapes de construction et d'élaboration du programme afin de répondre au mieux aux besoins spécifiques des étudiants.

Le *community college* s'engage à communiquer sur le programme et l'appel à candidatures du Bootcamp auprès de ses étudiants et de ses équipes.

Des tarifs « boursier » seront réservés pour les étudiants du *community college* partenaire. Un membre de l'équipe enseignante ou administrative pourra se rendre en France pour consolider les échanges.

Ce parrainage est un tremplin pour le développement de relations durables entre les deux partenaires. L'Ambassade de France proposera dès le mois de septembre un *collaborative partner* à chaque institution sélectionnée pour organiser un Bootcamp.

Les partenaires pourront ultérieurement déposer un projet dans le cadre du [Transatlantic Mobility Program](#) de l'ambassade. Ce programme soutient les initiatives visant à développer les mobilités entrantes et sortantes entre établissements français et américains, à travers des aides pouvant aller jusqu'à 20 000\$ par projet.

Modalités de candidature

Les institutions désirant proposer un projet doivent remplir le formulaire de candidature en ligne : [Community College in France Bootcamps 2024 \(jotform.com\)](https://jotform.com)

Afin de faciliter l'évaluation des propositions par le comité de sélection, nous vous prions de bien vouloir remplir le formulaire **en anglais**.

La date limite de dépôt des projets est le **26 juin 2023**.

Il vous sera demandé de présenter votre programme, les activités envisagées, les acquis attendus (*learning outcomes*), et le budget prévisionnel.

Veuillez accompagner votre candidature des documents suivants :

- Une lettre de soutien institutionnel (VPRI, Doyen, etc.) – PDF ;
- Une description détaillée du programme proposé (maximum 5 000 signes) – PDF ;
- Un budget prévisionnel (*Budget Summary*) – un modèle Excel est disponible dans le formulaire de candidature.
- Une note budgétaire (*Budget Narrative*) – PDF.

Une session d'information sera organisée le 7 juin à 18h (heure de Paris). Si vous souhaitez y participer, merci de vous inscrire sur la page [Eventbrite](#).

Pour toute question sur l'appel à propositions et le programme Community College in France, merci de contacter Emmie-Morgane Besombes, Chargée de mission universitaire à l'Ambassade de France des Etats-Unis : emmie.besombes@gmail.com